

Le P'tit Journal

n° 18

Décembre 2020

de

L'Épine
Île de Noirmoutier

Édito du Maire



Chères Épinerines, chers Épinerins,

Suite au premier confinement du printemps, l'été était certes attendu, mais avec une certaine appréhension. La fréquentation importante dès le début juillet a confirmé, s'il en était besoin, la notoriété et la qualité de la destination « Ile de Noirmoutier ». Les dispositions prises et l'accompagnement à différents niveaux au profit des entreprises et commerces semblent pour l'instant leur avoir permis de se maintenir et nous serons vigilants dans les mois qui viennent aux conséquences de ces périodes perturbées.

Les fêtes de Noël se profilent à l'horizon, les sapins et les décorations de Noël font leur apparition au détour de nos rues. Sur le parvis de notre mairie, une forêt a poussé et des animaux étranges y ont pris place. La boîte aux lettres du père Noël y est installée et les enfants peuvent y déposer leur liste de cadeaux, normalement le père Noël devrait leur répondre et peut-être exaucer leurs vœux.

Noël approche à grands pas, nous arrivons au terme de cette année qui aura par son caractère exceptionnel bouleversé nos habitudes. Soyons positifs, elle nous aura également montré que la solidarité n'est pas un vain mot sur notre commune, et tout comme lors du premier confinement, la cellule d'appels en direction des plus fragiles a été réactivée ainsi que la distribution de denrées par notre CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). La distanciation sociale nous pèse et est contraire à notre vie en société, mais soyons patients, les chercheurs avancent et nous n'aurons jamais été aussi près du but (Monsieur de La Palice n'aurait pas dit mieux).

Nous maintenons notre rythme de réalisations et vous trouverez dans ces pages des articles et des photos pour vous permettre de découvrir l'avancée des projets dont nous vous avons déjà parlés. Parmi ceux-ci et après une année de travaux (COVID oblige) la salle "La Salangane" est à nouveau prête à vous accueillir. Construite dans les années 80 cette salle très prisée et très utilisée ne cachait plus son âge et vous pourrez bientôt apprécier la qualité de cette remise en état.

Ce ne sera pas pour la traditionnelle cérémonie des vœux que nous avons décidé, à grand regret, d'annuler.

Souhaitons que ces fêtes nous donnent à tous un peu de réconfort et d'espoir et que la nouvelle année nous apporte les solutions à cette pandémie.

Je tenais à remercier les agents de la commune et les élus pour avoir continué à assurer le fonctionnement de notre collectivité pendant les deux confinements et d'avoir ainsi permis la continuité du service public.

L'équipe municipale et les agents se joignent à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos familles de très bonnes fêtes de fin d'année.

Bien à vous.
Dominique CHANTOIN,
Maire de L'Épine

2^{ÈME} VAGUE - SOLIDARITÉ

Depuis le début du confinement le 30 octobre, les élus et bénévoles se sont mobilisés pour apporter leur soutien aux personnes seules et isolées. Avec des appels réguliers afin de connaître leurs besoins et interrompre leur solitude, près de 100 personnes ont apprécié un service téléphonique ou une visite à domicile. Merci à eux.

Il est plus que nécessaire en cette période d'incertitude d'être à l'écoute des plus fragiles, des plus vulnérables et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est à votre disposition pour vous apporter son soutien.

N'hésitez pas à appeler au : 02 51 39 11 17



La bibliothèque est à nouveau ouverte le mardi de 14h à 16h et le samedi de 10h à 12h.

POINTS SUR LE PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

L'enquête publique pour le PLU s'est déroulée du 13 juillet au 21 août 2020 et l'ensemble des documents composant le dossier a été consulté soit en Mairie, soit sur un site internet externe.

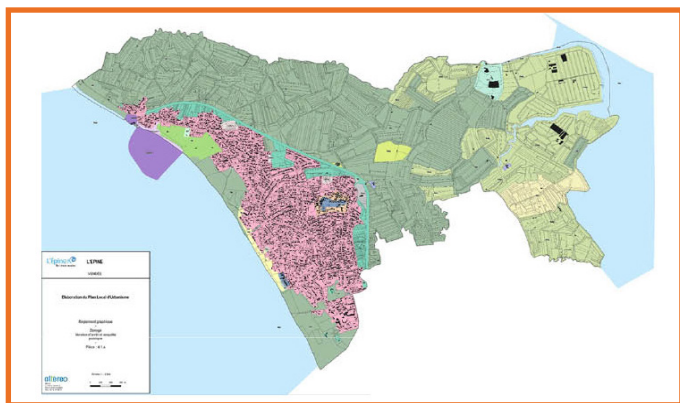
Les principaux points abordés par le public concernent :

- Les OAP, notamment du camping de la Bosse, de la Cacou et du Port
- Le projet de transformation de l'ancienne colonie de la ville du Mans
- La densification et la préservation de l'environnement

Après la clôture de l'enquête, le Commissaire Enquêteur a rédigé son rapport final et présenté ses conclusions motivées **avec un avis favorable** assorti de trois réserves visant à modifier :

- Les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) en extension du bourg, notamment pour la rue de la Cosse, la Cacou et la rue Pierre Mandin,
- Le séquençage de l'ouverture à l'urbanisation des secteurs zonés en 1AUA (zone à urbaniser)
- L'OAP du camping, en particulier au niveau des HLL (Habitations Légères de Loisirs) et RML (Résidences Mobiles de Loisirs) et d'une meilleure prise en compte du SPR (Site Patrimonial Remarquable)

Après modifications résultant des remarques du Commissaire Enquêteur et de la population, le PLU devrait être proposé au vote du conseil municipal en début d'année pour son approbation et applicable en 2021.



PORT DE MORIN

ÇA BOUGE AU PORT

Le planning de dragage du port de Morin est maintenant arrêté. Les travaux devraient se dérouler de janvier à mars. L'entreprise Merceron en partenariat avec le conseil départemental de Charente Maritime (CD17) sont attributaires du marché public. Ce marché d'un montant d'environ 820 000 € permettra l'évacuation des 35 000 m³ estimés de sédiments limoneux vers le site de clapage au large du Pilier, les 5 000 m³ de sable seront rejetés au canon hydraulique sur les plages au sud du port.

Ces travaux demandent une préparation importante et le retrait d'un maximum de bateaux du bassin portuaire. Les terre-pleins du port se remplissent et donnent au port une activité inhabituelle à cette époque.

Pour faciliter le travail des engins et des barges, les catways sont démontés, pour les agents de la commune c'est l'occasion de les réparer, voir les changer si nécessaire.

En complément de la remorque hydraulique, habituellement utilisée pour sortir les petites unités, le Travelift à sangles vient d'être réceptionné par la commune et rentre enfin dans sa phase opérationnelle. D'une capacité de 12 tonnes et une largeur admissible de 4,20 m de baux cet engin permet de mettre les bateaux sur remorques et de sortir les unités de tirant d'eau plus important.

Après les retards accumulés par le fabricant, la commune a obtenu des compensations pour le préjudice subi en sus d'une remise sur le prix initial. C'est ainsi que l'élévateur bénéficiera de trois ans d'entretien et de contrôles techniques obligatoires, et qu'une grue de mâtage électrique sera installée sur la petite cale.



BÂTIMENTS COMMUNAUX

SALLE "LA SALANGANE"

Les travaux de la Salangane sont achevés, ils ont porté sur les accès des personnes à mobilité réduite, la toiture, les ouvertures, l'isolation, l'acoustique, l'éclairage, le chauffage, les toilettes.



L'espace scénique a été repensé avec une scène de plus de 40m². Une régie lumière et une sonorisation adéquate viennent compléter l'équipement.

Ces travaux ont également permis la rénovation de la petite Salangane et la création de toilettes publiques accessibles de la rue.

Cet équipement dont les épinérins sont fiers est bien sûr à la disposition de tous les habitants de l'île.

On pourra la réserver pour de multiples événements, loto, mariage, assemblée, réunion de clubetc.



Sa nouvelle terrasse sur le jardin avec pergola sera appréciée dès les beaux jours pour les buffets et vins d'honneur.

ATELIERS MUNICIPAUX

Les services municipaux étant de plus en plus sollicités par le nombre de missions qui leur sont confiées, il est prévu en 2021 des travaux d'extension du bâtiment des Services Techniques. Ils permettront d'optimiser les espaces ateliers, de mettre à l'abri les véhicules et de stocker dans de bonnes conditions le matériel de la commune.

COMMERCES - PLACE J-L FOUASSON

Les travaux des locaux commerciaux et appartements de la place Jean-Louis Fouasson vont débuter au printemps 2021 pour une livraison fin du premier trimestre 2022.

Si vous avez un projet commercial à l'année, vous pouvez dès maintenant postuler pour louer l'un des deux magasins. Ils seront attribués par la commission "commerce". Le troisième local sera destiné à notre nouvelle bibliothèque.

Les trois appartements seront réservés à de l'habitat principal.

Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie soit par mail à mairie@lepine-iledenoirmoutier.fr ou au 02 51 39 11 17.



PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Les logements sur notre île, pour ceux qui veulent y vivre et y travailler, sont rares et chers.

La communauté de communes a décidé de lancer un PLH (plan local de l'habitat) afin de faire un état des lieux et élaborer une stratégie pour faciliter le parcours résidentiel des îliens que ce soit en accession à la propriété, le locatif, la rénovation, etc...

Ce travail collectif sera ouvert aux réflexions et propositions de chacun, n'hésitez pas à nous faire connaître vos suggestions par mail à mairie@lepine-iledenoirmoutier.fr ou au 02 51 39 11 17.

FÊTE DE NOËL

LE MARCHÉ DE NOËL MAINTENU

Nous nous réjouissons de vous annoncer que samedi 12 et dimanche 13 décembre de 10h à 18h à la salle "La Salangane", **le marché de Noël aura lieu.**

Cette manifestation se fera bien sûr dans le strict respect des gestes barrières.

ILLUMINATIONS ET SAPINS DE NOËL

Comme chaque année sapins et illuminations égayeront nos rues avec bonheur pour de joyeuses fêtes de Noël. Le parvis de la mairie est cette année remarquable avec son grand sapin illuminé et le décor tout particulier qui l'accompagne qui ravira petits et grands.

Un grand merci à notre équipe des ateliers municipaux qui a su se mobiliser pour tout mettre en oeuvre dans les temps et qui a fait preuve d'une très jolie créativité.



COLIS DE NOËL

Les colis de Noël seront distribués par les élus entre le lundi 7 et le vendredi 11 décembre 2020.

OPÉRATION SAPINS DE NOËL

Il est possible d'offrir une seconde vie à vos sapins, tout en faisant un geste pour l'environnement.

La mairie reconduit son action pour récupérer les sapins de Noël naturels (coupés ou avec racines) des particuliers afin qu'ils soient recyclés pour la protection de nos dunes, en les déposant sur le parking, rue des Ormeaux, à côté des services techniques, (sans décoration, ni neige artificielle, ni sac plastique...) jusqu'au lundi 18 janvier 2021.

Si vous ne pouvez pas transporter votre sapin, vous pouvez contacter les services techniques au 02 51 39 04 53 ou par mail au technique@lepine-iledenoirmoutier.fr qui se chargeront de le ramasser.



Tous les sapins collectés sont déposés sur nos dunes ou plages pour combler des couloirs d'érosion.



1-an après...

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

30/07 Lucas LELOUP
04/09 Olivia et Amandine ROZE
15/10 Mahaut STARCK
28/10 Ina POITUREAU
09/11 Enrike LOUÉ
26/11 Paolo GIRARDET



MARIAGES

22/08 Cyprien VIALARD//Marie MARCHAIS
22/08 Younes GOUMIH//Chloé MORIER
29/08 Valérie BLONDEAU//Agnès BUTTERLIN
05/09 Cédric BONNEAU//Audrey PALVADEAU
19/09 Marylène VINCEDEAU//Jennifer PONTHEUX
26/09 Fabien ECHARDOUR//Carine GUEDON

DÉCÈS

Depuis juillet 2020, la commune déplore 15 décès.

Classement par ordre chronologique

Arnaud BOISSEAU (51 ans) - Alain GENDRON (67 ans) - Yvon MASSULTEAU (94 ans) - Marie FOUASSON veuve COULON (101 ans) - Étienne LEAU (25 ans) - Blanche WISSALZER (100 ans) - Louise PALVADEAU épouse PINEAU (84 ans) - Marie-Thérèse FRADET veuve DEVINEAU (82 ans) - Annie PRAUD (59 ans) - Jean-Marie NAERT (80 ans) - Jacqueline LABRO épouse CAROL (87 ans) - Renée PÉNISSON épouse JOLLY (74 ans) - Henri COTTENCEAU (93 ans) - Gaston FOUASSON (98 ans) - Pierre-Damien OBERLING (33 ans).

AGENTS MUNICIPAUX

Augustine ANGELO a rejoint l'équipe municipale en occupant des tâches polyvalentes au sein de l'agence postale communale et de l'accueil de la mairie.



INFO...

ÉLAGAGE DES ARBRES

Il est important de rappeler que les particuliers ont l'obligation d'élaguer leurs végétaux qui empiètent sur la voie publique gênant la visibilité, la circulation et qui parfois s'entremêlent aux fils électrique ou téléphonique.

La responsabilité du propriétaire des arbres, arbustes et arbrisseaux peut-être engagée en cas de dommages causés aux tiers, à la voie publique ou à ses dépendances, résultant d'un manque d'élagage.

URBANISME ET CLÔTURES

Nous rappelons à la population qu'en vertu de la délibération du conseil municipal du 26 novembre 2019, toute édification ou modification de clôture doit faire l'objet d'une déclaration préalable auprès du service urbanisme de la mairie.

BACS À MARÉES

Les bacs à marées ont été réinstallés aux abords des plages. Ils recueillent les déchets marins et plastiques que vous pouvez récolter lors de vos balades sur la plage. Ils sont vidés en moyenne tous les 15 jours par les services techniques de la commune et plus si nécessaire en raison des tempêtes et des grandes marées.

*Les déchets ne se dégradent pas tous à la même vitesse ;
veillons ensemble à ne pas les laisser dans la nature !*

EN BREF

RECOURS ÉLECTORAL

Après avoir provoqué en 2018 de nouvelles élections, Mr Bobin a déposé le 12 mai un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans le but de faire annuler les élections du 15 mars 2020.

Le tribunal dans son audience du 27 août 2020 et son délibéré du 17 septembre 2020 a rejeté la requête en annulation déposée par Mr Bobin au motif que l'abstention sur notre commune était **nettement inférieure** à l'abstention nationale et que Mr Bobin n'apportait aucune preuve sur ses allégations concernant des procurations manquantes.

Chacun pourra apprécier...

PASS SPORT ET CULTURE

La municipalité a doublé cette année le montant du Pass Sport et Culture pour les enfants de 6 à 15 ans. Ce pass est une aide de 40 € apportée aux familles pour l'inscription de leur(s) enfant(s) à une association culturelle ou sportive de l'île de Noirmoutier.

REMISE DES DICTIONNAIRES

M. le Maire et Andrée BONIN-ROGER, son adjointe à l'éducation ont remis les dictionnaires aux élèves des cours moyens afin qu'ils se familiarisent à son usage avant leur entrée au collège.

BANQUE ALIMENTAIRE

La générosité des personnes a permis à la banque alimentaire de collecter 5,443 tonnes de denrées, soit 38% de plus que l'an passé qui seront réparties entre la banque alimentaire de La Roche/Yon, l'épicerie sociale de Noirmoutier et le CCAS de L'Épine.

DON MAQUETTE DE BATEAU

M. Roger Damour, ancien Officier hydrographe au Port Autonome de Nantes, est venu passer une paisible retraite sur la commune. (ancien président de l'UNC et ancien conseiller municipal).

Son souhait était d'offrir le bateau "Tonnan" pour l'église St Jean-Baptiste de L'Épine. Son épouse Lorette DAMOUR a exaucé son vœu. Le bateau sera exposé à l'église, dans une vitrine.

Un grand merci à madame DAMOUR de ce don généreux.



"Tonnan" corvette corsaire de 1,70 m x 1,20 m de 1780 armée à la course et à la guerre contre les Anglais. Échelle 1/25.

Le P'tit journal de L'Épine n° 18 - Décembre 2020

Directeur de publication : Dominique CHANTOIN, Maire

Coordination de la rédaction : Commission Communication

Mise en page : Catherine SEGUIN

Impression : Mairie de L'Épine

Diffusion : Services Techniques

Bulletin téléchargeable sur www.lepine-iledenoirmoutier.fr



L'Épine, île de Noirmoutier